

LEDERZEELE INFO

Bulletin n° 98 Juillet/Août 2024

Le Conseil Municipal vous informe



Conseil Municipal : pas de réunion en juillet et août.

Informations pratiques :

- **Permanence assistante sociale** : Permanences le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois de 9h15 à 11h15. Reprise à partir du mardi 3 septembre.
- **Déchets toxiques** : Vous pourrez déposer vos déchets toxiques à la déchèterie de Wormhout, Steen Straete, de 9h à 12h le jeudi 3 octobre 2024.
- **Médiathèque** : Reprise des horaires habituels, à savoir le mercredi de 9h à 11h à compter du 4 septembre, mardi de 18h30 à 19h30 et le samedi de 11h à 12h.
La médiathèque propose de nombreux ouvrages et revues pour petits et grands moyennant un abonnement annuel de 3€ avec gratuité aux moins de 12 ans.
- **Entretien des haies** : Comme chaque année, nous rappelons que les haies bordant les propriétés privées doivent être taillées pour éviter qu'elles empiètent sur le domaine public, qu'elles masquent la visibilité aux usagers de la route et qu'elles gênent le passage des piétons sur les trottoirs. La responsabilité du propriétaire serait engagée si un accident se produisait en raison de ce manque d'entretien.
- **Taille des pelouses** : Il est bon de rappeler qu'un arrêté municipal interdit la tonte des pelouses le dimanche toute la journée et n'autorise la tonte les jours fériés que de 10h à 12h. Ceci afin de respecter la quiétude et la tranquillité du voisinage.
- **Nuisances sonores** : De plus en plus de personnes se plaignent des aboiements nocturnes de chiens, nous rappelons aux propriétaires de chiens qui pourraient être concernés par ces nuisances qu'il est de leur devoir de faire en sorte de respecter la tranquillité du voisinage.
- **Sacs jaunes** : Ramassage les 2, 16 et 30 septembre, ainsi que le 14 et le 28 octobre.
- **Communication de l'Assurance Maladie** : Faut-il un certificat médical pour pratiquer un sport ? La réponse est obtenue au moyen du simulateur de « service-public.fr » qui permet de savoir s'il est obligatoire de fournir un certificat médical selon la situation (âge, discipline, ...) et l'activité sportive choisie.

Vie au village :

Randonnée des Mottes : Le dimanche 1^{er} septembre aura lieu la randonnée des Mottes marche/vélo/VTT/trail/mobylette-solex **au profit du Téléthon** (inscriptions de 8h à 10h30). Nous espérons encore faire mieux qu'en 2023 où 1100 participants s'étaient inscrits. Comme l'an passé, l'Adel propose à cette occasion une restauration avec animation sous chapiteau à partir de 12h30, il est conseillé de réserver votre repas le matin lors de votre inscription à la rando. Une cinquantaine de bénévoles sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette manifestation qui prend davantage d'ampleur chaque année. Espérons que la météo sera de la partie, et si vous souhaitez participer en tant que bénévole à cet élan de générosité, n'hésitez pas à le faire savoir en mairie ou par mail randodesmottes@gmail.com

Pour la sécurité de chacun, un arrêté municipal régleme la circulation rue de l'Eglise, Contour de l'Eglise et rue du Chemin Vert. Il est fortement conseillé d'éviter d'y circuler et d'y stationner de 7h à 13h.

Accueil du mercredi : Les inscriptions des familles pour l'accueil des enfants des villages de Broxeele, Lederzeele, Merckeghem, Nieurl et Volckerinckhove sont ouvertes sur le site : <https://proxiservices.myperischool.fr>, code d'accès PRX1S3R.

L'accueil concerne les enfants en âge scolaire de la maternelle à l'école primaire, chaque mercredi pendant la période scolaire de 7h30 à 18h30, soit toute la journée, soit quelques heures selon les souhaits des familles. Les repas ne sont pas assurés et doivent être soit apportés par les enfants, soit pris chez eux.

Le tarif par mercredi et par enfant est fixé à la journée complète, il est variable suivant le quotient familial des familles, il représente seulement en moyenne 10 €.

Nous faisons appel au bénévolat pour proposer et animer une activité aux enfants (en moyenne une fois par trimestre pour une durée de 1 à 2 heures, grand maximum). Merci de contacter Sylvette en mairie.

Banquet des aînés : Les invitations pour le banquet du 13 octobre seront envoyées à partir du 20 septembre aux aînés de la commune de 60 ans et plus. Les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation après cette date, peuvent se faire connaître en mairie si elles souhaitent participer à ce banquet.

Rentrées des associations :

- **ATT** : Reprise du tennis de table le 11 septembre (séances à 19h le lundi et le mercredi).
- **Les Merlettes** : Reprise des séances de gymnastique le 13 septembre à 19h.
- **Foot** : Entraînement à Lederzeele pour les jeunes de 9/10 ans le mardi de 18h00 à 19h30, pour les 11/12 ans le vendredi de 18h30 à 20h00.
Contact : Jérôme 06 70 74 25 48
- **Danse** : Reprise le mardi 24 septembre (4-6 ans : 17h15/18h ; 7 ans et + : 18h/18h45 ; ados : 18h45/19h30 ; adultes : 19h30/20h45).
- **Club des aînés** : Reprise le jeudi 5 septembre. Si vous aimez jouer aux cartes ou aux jeux de société, n'hésitez pas à adhérer au club de la bonne humeur : réunions du club le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 18h. Renseignements auprès de Gérard VERLANDE 03 28 62 40 79.

A noter :

- **Vendredi 6 septembre** : ouverture du club de natation au centre aquatique Linéo de la CCHF, infos page facebook « Hauts de Flandre natation » ou au 06 70 13 01 56 .
- **Samedi 21 septembre** : ramassage ferraille organisé par la SPAEL → **ne sortez pas votre ferraille avant le jour du ramassage.**
- **Samedi 28 septembre** : nettoyons la nature, ouvert à tous, rendez-vous face à la salle de mairie annexe à **9h.**
- **Samedi 28 septembre** : lavage voitures au profit du Téléthon.
- **Dimanche 6 octobre** : cérémonie de remise des médailles du travail et des prix au concours des maisons fleuries à **11h.**
- **Dimanche 13 octobre** : banquet des aînés à **12h30** au Centre Social.
- **Samedi 19 octobre** : Soirée moules/frites organisée par l'ADEL à partir de **19h30** au centre social. Réservation à la boucherie HANNOTEL ou au 06.80.10.86.92 (moules/frites ou carbonnade flamande) + dessert.
- **Jeudi 24 octobre** : réunion de lancement du Téléthon d'hiver à **19h** salle de mairie annexe. Toutes les bonnes volontés sont cordialement invitées.